inspection académique
Isère

académie
Grenoble

éducation
nationale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Division
des Elèves (D.E.L.)

Bureau
des sorties scolaires

Réf N° .....
Affaire suivie par
Annick BERNARD

Téléphone
04 76 74 78 46
Télécopie
04 76 74 78 20
TLJ sauf vendredi a.m.
Courriel :
ce.38l-del-sorties-scol
@ac-grenoble.fr

Adresse postale
Cité administrative
Rue Joseph Chanrion
38032 Grenoble Cedex
1

Ouverture au public :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

Grenoble, le 1er octobre 2007

L'Inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale de l'Isère

à

Monsieur Simon FABRE
La Conterie Sude II
Chemin Payonère
38250 VILLARD DE LANS

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que suite à l'entretien en date du 27 septembre 2007, j'ai décidé de vous accorder un agrément pour participer à l'encadrement des élèves dans la discipline suivante : **ESCALADE.**

Cet agrément vous est accordé pour la durée de l'année scolaire 2007 - 2008. Il sera reconduit tacitement sans nouvelle formalité, sous réserve que la déclaration auprès du Préfet – carte professionnelle – soit en cours de validité.

Votre numéro d'agrément est le suivant : **EPSESC07092700041.**

Je vous précise que **ce numéro vous sera demandé avant toute intervention, en même temps que cette décision d'agrément.**

Cette décision me donne l'occasion de rappeler les conditions générales dans lesquelles doivent se situer les activités des intervenants extérieurs :

- L'action des intervenants doit s'intégrer dans le projet pédagogique de la classe et de l'école.
- Les intervenants extérieurs ne peuvent se substituer aux maîtres qui, en tout état de cause, restent seuls responsables de l'enseignement donné dans la classe et de son organisation.
- L'agrément ne saurait interférer avec la gestion statutaire de ce personnel.

Je vous rappelle que **l'agrément peut être suspendu ou retiré à tout moment dès lors que le justifient les règles de l'Education Nationale.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques AUBRY